

## - CONDITIONS GENERALES DE VENTE PAR CORRESPONDANCE -

### COMMANDE

Toute commande de matériel doit être exprimée par un bon de commande dûment complété et adressé soit par courrier, soit par fax ou éventuellement messagerie électronique (scan du bordereau de commande).  
Veillez à compléter l'ensemble des rubriques mentionnées.

### TARIFS

Les tarifs sont indiqués en Euros TTC. Ils sont garantis pour l'année civile. Toutefois, ces tarifs peuvent fluctuer en fonction d'une forte évolution de la devise du pays de fabrication de l'article. Si tel était le cas, le Moulin de Gémages s'engage à vous en aviser avant validation de votre commande.

En cas de commande pour une livraison sur le territoire de l'union européenne, le tarif à prendre en compte est le tarif T.T.C. (incluant la taxe sur la valeur ajoutée de 19,6 %).

En cas de commande pour une livraison hors Union européenne, le tarif doit être calculé hors taxe.

Des droits de douane et autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'Etat sont susceptibles d'être appliqués. Ils sont à votre charge et relèvent de votre entière responsabilité.

### FRAIS DE PORT - Valable pour un seul lieu de livraison -

Pour la commande par correspondance, il convient d'ajouter au montant de la commande les frais de transport. Les frais postaux varient en fonction du poids et de la destination. Or, par mesure de simplification, Le Moulin de Gémages a opté pour l'application d'un montant forfaitaire.

Seuls les frais de contre-remboursement et Chronopost (envoi express demandé par l'acheteur) seront appliqués au réel.

Toutes les expéditions sont réalisées en colis postal. Les délais peuvent varier selon le moyen et la destination :

- ⇒ Lettre suivie : J+1, délai identique à la lettre prioritaire
- ⇒ Colissimo France : 48h / Colissimo International : 3 à 7 jours, selon la destination
- ⇒ Chronopost France et International

### PAIEMENT

Le paiement s'effectue en Euros, comptant à la commande, net et sans escompte.

La commande de matériel n'est donc effective qu'à réception du règlement et deviendra propriété à l'encaissement du règlement.

Le paiement peut être effectué par chèque bancaire / virement bancaire / mandat postal / carte bancaire / contre-remboursement postal.

### SECURITE de la TRANSACTION

Les informations relatives au paiement par carte bancaire sont utilisées exclusivement pour la présente commande. Le Moulin de Gémages s'engage à n'effectuer aucun autre retrait bancaire sans le consentement de l'acheteur.

### LIVRAISON et RECEPTION

Le Moulin de Gémages met tout en oeuvre afin de livrer la commande dans les délais impartis, néanmoins un retard de livraison ne vous autorise pas à annuler la vente, à refuser les marchandises ou à réclamer des dommages et intérêts.

Afin d'éviter tout litige, vous devez vérifier chaque article au déballage et effectuer les réserves d'usage auprès du transporteur (*La Poste ou autre*). Pour mémoire : les marchandises voyagent aux risques du client.

Par ailleurs, un délai de livraison peut être, à titre exceptionnel, plus important qu'habituellement pour les produits en rupture de stock nécessitant un ré-approvisionnement. Ce délai peut varier entre 1 semaine et 1 mois en fonction des délais fournisseurs. Si rupture de stock, vous en serez avisés dès réception de commande.

### GARANTIE

**1/ Garantie à vie** : les cannes Thomas & Thomas et les moulinets Abel sont concernés par cette garantie.

La garantie à vie porte sur le remplacement de pièces défectueuses, et couvre les frais de main d'œuvre et des pièces à remplacer. Les frais d'envoi et de retour sont à votre charge.

L'article sous garantie est à retourner « entier et complet » (*l'ensemble des brins d'une canne, moulinet non démonté...*), accompagné du certificat de garantie et de la facture.

Le Moulin de Gémages assure la gestion du suivi de la garantie pour les cannes et moulinets distribués directement par ses soins.

**2/ Autre Garantie** : Les marchandises livrées sont garanties par le fabricant contre les vices cachés.

### RECLAMATION

Toute réclamation ou contestation doit être formulée dans les délais légaux, par courrier recommandé, accompagné d'une copie de la facture indiquant le motif de retour.

Les frais d'envoi et éventuellement de retour restent à votre charge.

### RESPONSABILITE

Le Moulin de Gémages ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas de rupture de stock ou indisponibilité du produit, de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle.